



Le Corbeau et le Renard

**L'info communale
de Corbières et Villarvolard**



Automne 2023 - n° 26



antoine

Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62
antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi	6h00-18h30
Samedi	6h00-12h00
Dimanche et jours fériés	6h30-12h00



Menuiserie - Parquet
Aménagement extérieur
www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch

SOMMAIRE

• Le mot du Syndic	4
• Convocation à l'assemblée communale	5
• Informations sur les budgets 2024	6
• Bienvenue dans notre commune	7
• Bon vent Sophie !	8
• Problèmes de chats errants à Villarvolard	8
• Félicitations à Madame Yvonne Romanens pour ses 90 ans	9
• Aide financière aux apprentis(es) et étudiants(es)	10
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	10
• Réduction de primes à l'assurance-maladie	11
• Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2024	11
• Marché de printemps 2024	12
• Efficience énergétique – Votre commune s'engage	12
• Course avec les aînés – Le 14 septembre 2023	13
• Commission Senior+	14-15
• Entretien du cimetière de Corbières	16
• Planning des facturations	17
• Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs	17
• Changement d'horaires de la déchetterie	18
• Informations concernant les cartes d'élimination des déchets	18
• Entretien des haies et nouvelles réglementations cantonales	19-21
• De la Coupe du monde à Stuttgart	22-23
• Crédit Suisse Cup – Finale Suisse à Bâle – Le 14 juin 2023	24
• CorbEauCool – C'est trop cool	25
• Rappel aux propriétaires de chiens	27
• Tennis Club Corbières	29-31
• Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts	31
• Calendrier de l'intersociétés 2023-2024	33
• Attention aux escroqueries par téléphone	33
• Les néophytes envahissantes : Pourquoi et comment lutter ?	38
• Dance aérobics	45
• Informations et numéros utiles	53-55
• Déchetterie intercommunale	56

Les membres du Conseil communal et de l'administration vous présentent leurs compliments.

Le mot du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Notre assemblée communale des budgets 2024 aura lieu le lundi 18 décembre prochain. Les résultats présenteront un déficit de CHF 78'978.36.— en baisse d'un peu moins de CHF 25'000.— par rapport au budget 2023. Nos entrées fiscales sont en hausse en 2023, raison pour laquelle nous avons décidé d'augmenter quelque peu les montants dans ces chapitres pour 2024. Les impôts immobiliers sont également en hausse régulière depuis maintenant quelques années. A noter que les intérêts payés par la Commune sont en hausse également dû aux taux qui sont en augmentation.

Nos finances vont bien mais les futurs investissements régionaux auront un poids important sur nos finances communales ces prochaines années.

Nous sommes en train de finaliser la planification financière et celle-ci vous sera présentée lors de l'assemblée des comptes 2023.

Concernant les investissements, nous comptons un certain nombre de reports. Je vous détaille ici les nouveaux investissements pour 2024. Je vous rappelle que les montants qui dépassent CHF 30'000.— doivent passer par un budget d'investissement selon notre règlement sur les finances communales.

- Réfection de la toiture de l'école de Villarvolard CHF 90'000.—

La toiture de l'école de Villarvolard est en mauvais état. Lors de fortes tempêtes, il est arrivé régulièrement, ces dernières années, que des tuiles se détachent de la toiture. Nous devons donc effectuer ces travaux pour assurer la sécurité des alentours de l'école. Ce montant sera financé par un emprunt.

- Achat d'un tracteur à neige CHF 40'000.—

La réfection de la route Corbières-Villarvolard va débuter au début de l'année 2024. Ces travaux seront pilotés par le canton et nous profiterons de l'occasion pour construire le sentier piétonnier qui reliera nos 2 villages. Pour assurer le déneigement ainsi que l'entretien de ce sentier, nous sollicitons l'achat d'un petit tracteur à neige sur lequel nous pourrions également ajouter d'autres outils pour l'utiliser durant le reste de l'année. Ce montant sera financé par nos liquidités.

- Réfection du colombarium de Villarvolard CHF 35'000.—

Le colombarium de Villarvolard doit être rénové et agrandi. Son état étant assez dégradé, il devient urgent de lui redonner une nouvelle jeunesse. Le cimetière étant propriété de la Commune, c'est donc nous qui devons effectuer cet investissement. Ce montant sera financé par nos liquidités.

- Vente de terrain Pra Girard CHF 500'000.—

Nous allons vendre la dernière parcelle libre à Pra-Girard. Les démarches sont en cours et nous avons reçu toutes les entreprises intéressées.

Le projet de construction de la nouvelle école primaire avance bien, les travaux vont débuter prochainement. A l'heure où j'écris ces lignes, les premiers sondages de terrain ont été effectués. Les prix sont en légère hausse par rapport aux montants votés. Toutefois, nous avons eu une bonne surprise avec le Patenschaft ainsi que ses donateurs qui se sont montrés très généreux avec notre Commune. Les premières entreprises adjudicatrices sont maintenant connues. Un certain nombre d'entre elles sont de la région, ce qui réjouit le Conseil communal. La maçonnerie et le terrassement seront effectués par l'entreprise Brodard SA.

Cet automne, nous avons également inauguré notre Géante Catillon au bord du lac de la Gruyère. Nous sommes très contents que l'artiste Yves Tinguely nous ait contactés pour ce projet. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes lors de son inauguration. Nous remercions les personnes ainsi que les entreprises impliquées à cette réalisation.

Le Conseil communal a dû, à la fin de l'été, se prononcer sur la suite à donner au projet de fusion du district. Nous avons tenu la même ligne que lors de précédentes discussions en refusant de continuer à étudier une possible fusion. Nous ne voyons aucun avantage pour les citoyens et les citoyennes de Corbières dans ce projet. Notre Commune se porte bien, ses sociétés locales sont très actives et nous avons les moyens d'investir pour nos habitantes et habitants. Un scrutin populaire aura lieu l'année prochaine.

En fin d'été, notre collaboratrice Sophie Beaud nous a donné sa démission. Son entreprise prenant de l'ampleur, elle souhaitait quitter son emploi à la Commune. Au nom du Conseil communal, je la remercie pour son travail et son engagement sans faille pour notre collectivité. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses activités professionnelles.

Je profite également de ces lignes pour remercier Valérie Mabboux pour son travail précis pour l'établissement de ce budget. Un grand merci également à toutes l'administration communale ainsi qu'à nos employés. Sans eux, notre Commune ne fonctionnerait pas. Ils sont les rouages essentiels de Corbières.

Nous arrivons à mi-législature et votre exécutif fonctionne bien. Nous sommes toujours motivés à travailler pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes.

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Gabriel Kolly
Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 18 décembre 2023 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2024
 - 2.1 Budget de fonctionnement 2024
 - 2.2 Budget des investissements 2024
 - 2.2.1 Taxe de raccordement d'eau
 - 2.2.2 Taxe de raccordement d'épuration
 - 2.2.3 Réfection de la toiture de l'école de Villarvolard
 - 2.2.4 Réfection du colombarium du cimetière de Villarvolard
 - 2.2.5 Achat d'un tracteur à neige pour le sentier piétonnier
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
 - 2.5 Vote final des budgets d'investissements
3. Renouvellement de l'Organe de révision de la Commission financière
4. AIS – Révision essentielle des statuts
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal

Informations sur les budgets 2024

Comptes de fonctionnement	Comptes 2022		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	486 768	18 736	407 230	9 700
1. Ordre et sécurité publics, défense	77 625	34 770	90 710	31 500
2. Formation	1 297 882	204 056	1 479 427	206 299
3. Culture, sport et loisirs	204 674	67 185	226 244	47 011
4. Santé	400 808	3 739	498 536	3 500
5. Prévoyance sociales	468 038	11 741	510 607	11 300
6. Trafic et télécommunications	435 593	105 976	449 267	39 650
7. Protection - aménagement territoire	947 604	841 576	943 803	840 282
8. Economie publique	43 514	20 684	38 083	5 000
9. Finances et impôts	91 120	3 593 009	163 732	3 534 419
Totaux	4 453 626	4 901 472	4 807 639	4 728 661
Excédents produits/charges : fonctionnement	447 846			78 978

Comptes d'investissement	Comptes 2022		Budget 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	0	0	11 000	0
1. Ordre et sécurité publics, défense	0	0	0	0
2. Formation	262 709		5 390 000	500 000
3. Culture, sport et loisirs	0	0	0	0
4. Santé	0	0	0	0
5. Prévoyance sociales	0	0	0	0
6. Trafic et télécommunications	387 262	0	405 000	122 450
7. Protection - aménagement territoire	240 882	43 159	525 000	133 000
8. Economie publique	2 518	0	0	0
9. Finances et impôts	170 903	377 734	60 000	500 000
Totaux	1 064 274	420 893	6 391 000	1 255 450
Excédent de charges d'investissement		643 381		5 135 550

Bienvenue dans notre commune !

Une cordiale bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer dans notre commune !

Bienvenue également aux enfants nés depuis novembre 2022, à ce jour :

- **Lyana**, née le 03.11.2022, fille de Caroline et Cyril Castella
- **Liam Louis**, né le 01.12.2022, fils de Lucie et Guillaume Berset
- **Roman**, né le 07.12.2022, fils de Martine Borcard et Mathieu Duplain
- **Adèle**, née le 14.12.2022, fille de Morgane et Luc Bovet
- **Iléna Garance Esther**, née le 12.01.2023, fille de Florine Neuenschwander et Nathanaël Essacaz
- **Joseph Théodore**, né le 03.02.2023, fils de Eva et Frédéric Siffert
- **Maxence Alain Jean**, né le 27.02.2023, fils de Joëlle et Thibault Wacker
- **Lorenzo**, né le 30.03.2023, fils de Cindy et Leandro Glardon
- **Amélia**, née le 11.05.2023, fille de Clara Schischlik et Samuel Grangier
- **Alexie**, née le 01.06.2023, fille de Mélanie Gérard et Benoît Drompt
- **Aris**, né le 23.06.2023, fils de Adelina et Fitim Fuga
- **Marius Léopold Michel**, né le 12.07.2023, fils de Emilie Deregnacourt et Pierre Desobry
- **Alice**, née le 25.07.2023, fille de Noémie et Josua Davet
- **Olivia**, née le 09.08.2023, fille de Geneviève Brodard et Marc Tornare
- **Alma**, née le 01.10.2023, fille de Fanny et Nathan Boschung
- **Adèle**, née le 09.10.2023, fille de Camille Drompt et Christophe Pythoud



Bon vent Sophie !

C'est en 2019 que Sophie a intégré l'administration communale de Corbières. Après 5 années passées au service de nos deux villages, Sophie a décidé de quitter la Commune pour se consacrer entièrement à la gestion de son entreprise.



Sophie était une collègue hors-pair, toujours disponible pour transmettre son savoir et pour s'adapter aux nombreux changements et défis au sein de l'administration communale.

Au nom de la collectivité, nous lui adressons nos sincères remerciements pour tout le travail accompli et lui souhaitons pleins succès pour son avenir.

Problèmes de chats errants à Villarvolard

Les chats errants sont de plus en plus nombreux !



Les gamelles mises à disposition librement dans la rue créent des pôles d'attraction et entraînent une prolifération des chats errants non souhaitée.

Afin d'éviter ce phénomène, le Conseil communal remercie chacun d'éviter de nourrir des chats inconnus.



Félicitations à Madame Yvonne Romanens pour ses 90 ans !

Le 10 juin dernier, Madame Yvonne Romanens a fêté son 90e anniversaire au Foyer de Bouleyres à Bulle où elle réside depuis le début de l'année.

Cadette d'une famille de neuf enfants, elle est accueillie toute petite dans le foyer de Maria et Joseph Grandjean à Villarvolard. Elle fréquente l'école primaire du village. Elle a ensuite la chance, bien rare à l'époque, d'effectuer l'école secondaire au Pensionnat Ste-Croix à Bulle, en internat.

Une fois sa scolarité achevée, elle est engagée comme secrétaire médicale à l'Hôpital de Riaz. Appréciant le domaine médical, elle s'épanouit dans cette activité, qu'elle continue d'exercer quelques années encore après son mariage en 1958 avec Pierre Charrière, journaliste. Le couple habite Bulle et donne naissance à trois enfants, François, Isabelle et Nicolas.



Yvonne se lance alors elle aussi dans le métier de journaliste, d'abord en collaborant aux activités de son mari à la Tribune de Lausanne (devenue Le Matin), puis en tant que journaliste en charge du Sud fribourgeois à la Rédaction de la Liberté, dès 1976.

En 1990, Pierre et Yvonne Charrière emménagent dans la maison joliment rénovée de Villarvolard. Son mari étant précocement décédé en 1992, Yvonne partage sa vie depuis 1994 avec Pierre Romanens, revenu lui aussi dans le village de son enfance. Tous deux profitent de belles années de retraite, s'adonnant à leur activité favorite : la randonnée en montagne. Yvonne est l'heureuse grand-maman de neuf petits-enfants et deux fois arrière-grand-maman. Chacun s'efforce désormais, avec l'appui du personnel du Foyer, d'adoucir l'épreuve du changement de cadre de vie et de la perte d'indépendance.

Le Conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Réduction de primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Le formulaire doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit.



La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le **31 août 2023**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Toutes informations utiles : <https://www.caisseavsfr.ch/>

Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2024

Limite légale du revenu

Les limites du revenu pour l'année 2024 se présentent comme suit :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

Plus d'informations sous le site internet :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

Marché de printemps 2024

La 3^{ème} édition du marché artisanal de printemps de Corbières aura lieu

le 25 mai 2024 !



Merci de réserver la date dans votre agenda et d'informer vos amis artisans qui souhaitent tenir un stand pour cette 3^{ème} édition. Ces derniers peuvent sans autre contacter l'administration communale de Corbières en cas d'intérêt.

De plus ample informations suivront au printemps 2024 !

Efficienne énergétique – Votre commune s'engage

Afin d'agir sur son empreinte écologique, la Commune de Corbières vous rappelle qu'elle offre, sur présentation d'un justificatif, une subvention communale de **CHF 300.—** à l'achat d'un abonnements annuels de transports publics d'une valeur minimum de CHF 1'000.—.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !



Course avec les aînés – Le 14 septembre 2023

Démarrage en douceur : Rendez-vous à 8h30 pour le café-croissant à la buvette du foot.

Un magnifique car à 2 étages nous attend : les 70 personnes inscrites sont au rendez-vous et nous faisons route jusqu'à la gare de Montreux. La balade se poursuit en MOB (Montreux Oberland bernois) à travers le Pays d'Enhaut jusqu'à notre destination : Saanen.

Le temps est magnifique et chacun peut profiter du panorama de la Riviera vaudoise jusqu'au Pays de Gessenay (nom francophone pour la région et le village de Saanen).

A Saanen, petite trotte jusqu'au restaurant Landhaus qui nous accueille pour le repas de midi. Pas besoin de Radio Pays d'Enhaut, les langues se délient dans un joyeux brouhaha qui accompagne le délicieux repas et les bons vins qui vont avec.

L'après-midi est libre; la plupart se rendront au Museum der Landschaft, histoire de se remémorer les vieilles coutumes et l'image de vieux objets qui témoignent du passé encore bien vivant dans certaines mémoires.

Les autres se baladent dans le pittoresque village de Saanen pour admirer les bâtisses moyenâgeuses, les jolies terrasses et les rues bien tranquilles de la cité piétonne.

Quand les joueurs de cartes ont enfin terminé leurs parties, le car peut se remettre en route et nous remettons le cap sur Corbières. Merci à Davide, notre sympathique chauffeur, merci à Gaby, notre Syndic, merci à Jérôme et Sébastien ... Grâce à tout ce petit monde, la journée a été belle. Elle se termine en beauté puisqu'une collation nous est encore servie à la buvette du foot.

MERCI surtout à vous, CHERS AINES, pour votre participation et votre bonne humeur et bien sûr, à l'année prochaine !



Commission Senior+

Rappels :

1. Subvention communale de CHF 50.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transports publics ;
2. Subvention communale de CHF 300.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transports publics.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !

Plate-forme bénévole :

Notre plate-forme compte maintenant 5 personnes bénévoles. Cette petite équipe s'est formée pour dépanner nos aînés pour une course, un rendez-vous, un déplacement : merci à Orféa, Joseline, Nathalie, Henri-Pierre et Christine qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour rendre service.

Envie de devenir bénévole : tél. à Mme Christine Borcard au 076/346 07 72

Besoin d'un service : tél. à Mme Christine Borcard au 076/346 07 72

Ce service est rendu gratuitement, seuls les frais de kilomètres parcourus (0.70ct/km) devront être payés par le bénéficiaire à la personne bénévole.

D'avance un grand merci pour votre engagement !



Commission Senior + - Après-midi récréatif

SENIOR ' CLUB – APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023

En vue de se réunir avant la période des Fêtes de Noël, la Commission Senior+ et le Conseil communal ont le plaisir d'inviter les aînés de notre Commune (65 ans et plus) à un après-midi récréatif à la Halle Polyvalente de Corbières :



Au Programme :

13h45 : Rendez-vous à la Halle Polyvalente de Corbières

- Les classes de Villarvolard nous préparent une petite prestation
- Dominique Pasquier, fameux conteur du terroir, animera le reste de l'après-midi
- Nous partagerons tous ensemble un petit goûter et l'après-midi se terminera vers 17h00 avec possibilité de prolonger l'après-midi avec jeux de cartes, discussions...



✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION – Après-midi SENIOR' CLUB du vendredi 15 décembre 2023

A déposer auprès de l'**administration communale, Ch. du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières**, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch ou par téléphone au 026 915 14 08 jusqu'au 8 décembre 2023.

Nom
 Prénom
 Téléphone
 Adresse électronique

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.

À PROPOS

Un centre aéré pour enfants vient de prendre son envol depuis mai 2023. Découvrez nos stages sportifs sans hébergement pour les enfants et adolescents de 5 à 13 ans

Nous sommes ravis de vous présenter le camp de loisirs pour enfants, "Camps vacances la Gruyère", un camp culturel pour enfants.

Au printemps, été et automne : Les camps se déroulent du lundi au vendredi.

la sécurité de vos enfants est la priorité absolue chez Camps vacances la Gruyère.





CONTACTEZ-NOUS

☎ 078 639 33 77

📍 Rue du stade 50, 1630 Bulle

✉ info@camps-vacances-la-gruyere.ch



★ WELCOME TO ★ CAMPS VACANCES LA GRUYÈRE



Toute notre équipe se réjouit d'accueillir votre enfant sur l'un ou l'autre de nos prochains camps. L'activité choisie se déroulera au choix:

sur une demi-journée, sur une journée, sur une journée complète de 09h30 à 16h30, et ce, pendant 5 jours.

CAMPSVACANCESLAGRUYERE.CH

Entretien du cimetière de Corbières – Recherche d'un remplaçant

Le Conseil communal est à la recherche d'une personne motivée à s'occuper de l'entretien du cimetière de Corbières dès le début de l'année 2024

CE TRAVAIL VOUS INTERESSE ?

Notre Conseillère communale, Madame Christine Borcard (076 346 07 72) se tient à votre disposition pour vous informer des conditions et vous donner des compléments d'information.

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : Planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ impôts sur les chiens
Octobre	→ épuration : taxe de base et relevé des compteurs d'eau
Novembre	→ eau : facturation consommation d'eau
Décembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets

Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs

Nous vous rappelons que l'accès aux compacteurs est disponible aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 6h00 - 21h00

Dimanche : 10h00 - 20h00

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires afin de ne pas gêner le voisinage.

Merci pour votre compréhension !



Changement d'horaires de la déchetterie

Le Conseil communal a décidé d'élargir les horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale de Corbières le mardi soir.

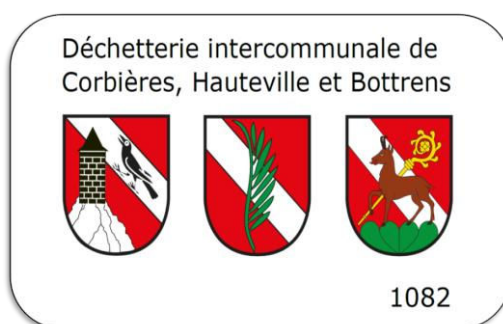
Dès le 1^{er} octobre 2023, les horaires de la déchetterie seront les suivants :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Mercredi de 14h30 à 17h30 (uniquement du 1^{er} mai au 31 octobre)
- Jeudi de 17h30 à 19h30
- Samedi de 09h00 à 11h00 et de 13h30 à 17h00

De plus, contrairement à ce qui a été indiqué dans le journal communal du printemps 2023, nous vous informons que nous avons pris la décision d'ouvrir la déchetterie le **mardi 26 décembre 2023**.

Informations concernant les cartes d'élimination des déchets

L'automne passé, nous avons constaté qu'un certain nombre de cartes à déchets nous revenaient déformées ou défectueuses. Le Conseil communal a donc décidé de commander des nouvelles cartes d'élimination avec un nouveau design.



Nous vous rappelons que celle-ci ne doit pas être rangée dans un endroit qui peut subir de fortes fluctuations de chaleur.

MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !

Faute de moyens de preuve, le Conseil communal ne pourra entrer en matière pour le remboursement d'un montant enregistré sur une carte défectueuse.

Si votre carte est déformée ou défectueuse, merci de la rapporter au bureau communal afin que nous puissions procéder à son remplacement ainsi qu'au remboursement du solde.

Entretien des haies et nouvelles réglementations cantonales

Informations quant à l'entrée en vigueur de la loi sur la mobilité (LMob)

La nouvelle loi sur la mobilité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 en apportant son lot de modifications. Les distances en bordure de chaussées ainsi que les questions relatives aux fonds voisins de ces mêmes chaussées sont à présent régies par la nouvelle LMob au chapitre 4.3 « Fonds voisins », articles 131 et suivants.

Nous rendons particulièrement attentif les propriétaires aux articles suivants de la nouvelle LMob concernant les plantations et les clôtures en bordure de chaussées :

Art. 131 Règle générale

¹ Les propriétaires des fonds voisins doivent s'abstenir d'entraver les itinéraires de mobilité par des constructions, installations, plantes ou arbres, ou par toute autre mesure. Ils entretiennent leur propriété d'une façon correspondante.

² L'utilisation de ces fonds ne doit, notamment, pas créer de problèmes de sécurité et ne pas restreindre la visibilité des usagers et usagères de l'itinéraire de mobilité et des accès.

Art. 135 Profil d'espace libre

¹ L'espace surplombant la chaussée de la route publique, y compris la distance latérale au bord de la chaussée de 0,50 mètres, doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 mètres au moins.

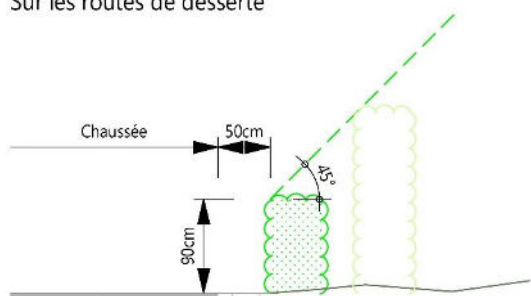
Art. 138 Distance de construction aux routes – Plantations

¹ ... les haies vives d'une hauteur maximale de 90 centimètres sont autorisées dans les limites de la distance de construction :

- a) sur les routes de desserte;
- b) sur les autres types de routes à condition qu'elles maintiennent une distance minimale de 1,65 mètres du bord de la chaussée.

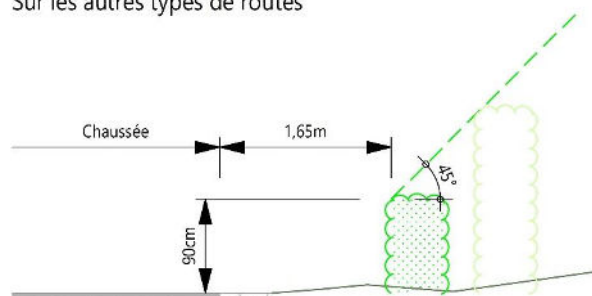
² Les plantations qui dépassent la hauteur maximale prescrite, doivent être reculées d'autant qu'elles la surpassent.

Sur les routes de desserte



Schématisation de l'art. 138 al. 1 point a) "sur les routes de desserte" et al. 2

Sur les autres types de routes



Schématisation de l'art. 138 al. 1 point b) "sur les autres types de routes" et al. 2

Art. 139 Distance de construction aux routes – Murs et clôtures

¹ Les murs et clôtures ne peuvent être construits, rétablis ou exhausés à moins de 1,65 mètres du bord de la chaussée et pour autant que leur hauteur ne dépasse pas le niveau du bord de la chaussée correspondant de 1 mètre.

³ Les clôtures légères ou provisoires peuvent être implantées à 0,75 mètres du bord des chaussées, le long des routes communales et des routes privées à usage public.

Art. 143 Situation acquise – Plantations et autres petits objets

¹ Les plantations et autres petits objets qui ne sont pas conformes doivent être adaptés à la réglementation en vigueur, même s'ils étaient légaux au moment de leur aménagement ou construction.

Art. 144 Entretien

¹ Les murs, clôtures, plantes, ouvrages et autres installations en bordure d'un itinéraire de mobilité doivent être entretenus convenablement, dans le respect de la protection de la nature et conformément à la réglementation communale.

² S'ils constituent un danger, leur propriétaire ou le tiers responsable doit prendre immédiatement les mesures propres à garantir la sécurité de l'itinéraire de mobilité.

Dans tous les cas, le Service des ponts et chaussées (SPC) et le Conseil communal rendent attentifs tous les propriétaires de l'importance de l'entretien des haies. Ces dernières peuvent masquer les visibilitées aux accès et dans les carrefours et sont ainsi susceptibles d'être un facteur aggravant en cas d'accident.

Les visibilitées aux accès et carrefours sont traitées dans la norme VSS 40 273a « Carrefours – Conditions de visibilité dans les carrefours à niveau ». Les vérifications techniques nécessaires doivent être réalisées par un bureau d'ingénieurs rompu à l'exercice.

Vous trouverez, sur notre nouveau site internet, plus d'informations quant aux distances aux routes, au devoir d'entretien, aux réglementations communales et cantonales, aux demandes de permis de construire, à la conception et réalisation des concepts d'évacuation des eaux, et bien d'autres.

Devoir d'entretien

Outre l'entretien des fonds en limite des chaussées, le Conseil communal vous rappelle que les propriétaires sont soumis au devoir d'entretien de leurs biens. Nettoyage, taille des arbustes, sécurisation, chauffage, etc. Tout cela relève de la compétence du/de la propriétaire et de ses obligations.

Entretien des canalisations

Extrait de la norme SN 592 000 « chap. 2.5 - Exploitation et entretien »

L'exploitation et l'entretien des installations d'évacuation des eaux des bâtiments et des parcelles est du ressort du propriétaire. Un entretien exécuté dans les règles de l'art augmente la durée de vie de l'installation.

Durant l'exploitation, un contrôle régulier des fonctions et de l'état général de l'installation d'évacuation est indispensable. Celui-ci peut être effectué à l'aide d'une caméra et/ou des essais d'étanchéité.

Le Conseil communal attire l'attention de tous les propriétaires quant à la formation, plus ou moins rapide selon les quartiers, de dépôts de calcaires dans les conduites. Nous recommandons, dès la fin de la construction et durant toute la durée de vie des ouvrages, de planifier, avec une entreprise spécialisée, des contrôles réguliers des canalisations ainsi que leur nettoyage (curage).

Pour exemple : Le manque d'entretien des drainages pourrait boucher les pores de ceux-ci, ne leur permettant plus d'assurer leurs fonctions.



Formation de calcaires et racines retirées des conduites communales

De la Coupe du monde à Stuttgart !

Souvenez-vous, il n'y a pas tout à fait une année, les habitants de notre commune et de ses environs étaient conviés à venir fêter la Coupe du monde de football à Corbières. Eh oui, ayant lieu au Qatar, elle se jouait en hiver. La Fanzone prenait possession de la halle de gym pour quelques matches retransmis sur écran géant. En moyenne, vous avez été près de 300 lors de chacune des quatre soirées, soit près de 1200 à venir vibrer autour du ballon rond. Un vrai succès, possible uniquement grâce au soutien et à l'investissement de chacune et chacun. On citera le FC Gruyère-Lac, la commune, ses employés, les commerçants locaux, les différents sponsors, le responsable du cercle scolaire et bien d'autres encore.



A l'origine de cette aventure, les juniors E du FC Gruyère-Lac. Objectif de base : créer un moment de partage autour du sport pour les habitants et récolter quelques sous pour aller disputer un tournoi de football à l'étranger, comme les Grands ! Objectifs doublement atteints.

Restait plus qu'à organiser ce tournoi. A commencer par le choix de la destination. Le vendredi 26 mai 2023, 12 enfants et 5 accompagnants montèrent en début d'après-midi dans le bus à Corbières direction Stuttgart. Dans le train depuis Fribourg, l'ambiance est celle des grands jours. Jeux de cartes, bonbons, chips, musique, tout y est. Il faut dire que ces jeunes footballeurs sont au top : sympathiques, authentiques, dignes de confiance et pleins de ressources. Mais il faut bien cinq accompagnants pour les entourer, chiffre qui n'a rien à envier aux staffs des plus grandes équipes.

Stuttgart est une grande ville et l'Allemagne un pays de football. Le complexe sportif qui accueille la compétition du week-end est à la pointe. Au total, 15 terrains de football dont deux synthétiques. La cérémonie d'ouverture en atteste. Gruyère-Lac prend possession de ses quartiers directement sur place. C'est le privilège de ceux qui se déplacent en transports publics. Le repas du soir se prend dans une brasserie pour déguster un succulent Schnitzel local, plus grand que les estomacs de nos juniors.

Samedi matin, il fait déjà chaud lors de l'échauffement. La météo est radieuse, les jeunes reposés et la motivation intacte. Les matchs s'enchaînent et Gruyère-Lac offre du beau jeu, digne d'une vraie Coupe du monde. Les victoires et quelques défaites se suivent mais sans jamais baisser les bras, les jeunes se battent. La première récompense arrive le soir avec une petite visite de la ville et un repas de fête dans une pizzeria.

Dimanche, les joutes reprennent et c'est une magnifique sixième place qui ponctue ce tournoi international. Gruyère-Lac est une équipe heureuse. Il ne reste plus qu'à reprendre le train pour rentrer. L'ambiance est à son comble. Les chants de victoire résonnent toujours plus fort et les danses envoûtent l'atmosphère. Il n'y a plus que les petits Suisses dans ce wagon. L'arrivée à la gare à Fribourg est l'apothéose. L'accueil des parents sur le quai de la gare est énorme.



Quelle expérience pour tous. Un mois plus tard ces mêmes jeunes remporteront aussi le tournoi scolaire du canton de Fribourg, la Crédit suisse Cup et sont allés brillamment représentés le canton pour la grande finale nationale à Bâle.

Au nom de ces jeunes, merci à vous tous, parents, amis, habitants de notre commune, sponsors, autorités communales et FC Gruyère-Lac pour votre soutien.

Les entraîneurs : Marc-André Berset, Yan Essacaz, Michael Gross, Emilios Stelios et les accompagnants Nicolas Scheuch et Yvan Ryf.



Crédit Suisse Cup - Finale Suisse à Bâle – Le 14 juin 2023

Cette année, la classe de 6H de Corbières s'est qualifiée pour la grande finale Suisse de la Crédit Suisse Cup 2023 (tournoi interscolaire de football) qui s'est déroulée à Bâle. Lors de la finale cantonale qui a eu lieu à Gumefens, la ferveur est née auprès des nombreux supporters de la classe.

Les enfants se sont déplacés en direction de Bâle en transports publics. Le départ de Corbières s'est fait à 5h30 pour être de retour à 17h15 à Corbières. Pour les supporters, une organisation interne a été mise sur pieds afin d'organiser le trajet en car et le départ à 7h00 depuis la halle polyvalente à Corbières.

Au nom de tous les supporters, je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les deux communes pour leur participation dans ce projet.

Cette organisation a permis de déplacer 35 personnes jusqu'à Bâle afin d'encourager les joueurs. Leurs émotions lors de notre arrivée en grande pompe dans le stade était palpable et confirmée par les accompagnants des enfants. La majorité des supporters étaient aux couleurs de l'équipe ou aux couleurs fribourgeoises. Des banderoles avaient été confectionnées. Tambours et mégaphones étaient également de la partie.

Nos joueurs ont disputé 5 matchs sous un soleil de plomb. Leurs adversaires venaient des cantons d'Uri, Obwald, Schaffhouse, Argovie et Lucerne. Au final, 3 victoires et 2 défaites et une jolie 3ème place pour leur groupe ! Ils n'ont rien lâché jusqu'au dernier coup de sifflet, ce qui leur valait, après chaque match, un accueil au bord du terrain par des applaudissements de leurs supporters.

Cette jolie journée s'est terminée par une grillade improvisée après un accueil de l'équipe à l'arrêt de bus du Vanel à Corbières.

Un grand bravo aux joueurs, accompagnants, organisateurs, supporters qui ont permis à cette journée de se dérouler dans les plus belles conditions, sans oublier les communes qui sont toujours présentes pour soutenir leur population et la jeune génération.

Valérie Scheuch



CorbEauCool – C'est trop cool

On le devine, ce **CorbEauCool** ne sort pas de nulle part. D'abord, il s'agit de **CORBières** et le **CORBEAU**, d'**EAU** et en plus d'eau froide **COOL**. Du coup, il s'agit d'un groupe de personnes qui se réunissent pour aller se baigner dans le lac à Corbières, mais pas n'importe quand. La saison d'activité de **CorbEauCool** dure six mois et commence au début octobre pour finir fin mars. En fait, les membres de **CorbEauCool** cherchent le grand frisson en faisant plouf, la trempette, le plongeon, le bain dans le lac.

Comment ça fonctionne : Il existe le groupe WhatsApp nommé **CorbEauCool** avec actuellement plus de 30 personnes inscrites. Si une personne souhaite prendre un bain froid, voir glacé (les températures d'eau qui nous intéressent vont de plus 10°C à moins 2°C), elle fait une proposition avec jour et heure (7j/7j de 7h -19h) sur le groupe. Si au moins une autre personne se manifeste, le plouf ou la trempette a lieu. Il n'est pas recommandé d'aller seul-e. Expériences faites, il y a souvent entre 2 et 7 givrée-s qui se donnent rdv à l'entrée de Corbières (au parking 15h max). Puis, la joyeuse équipe descend à pied à la plage de Champ Berney ou éventuellement aux Planches (si le niveau d'eau du lac est très bas). On se change sur place et Whouaaah ! Hip hip hip hourra ! Youpi ! Youpee ! Yéééééh ! Youhou ! le groupe immerge dans l'eau et nage dans le bonheur. Nous y restons que quelques minutes mais ça suffit pour donner la pêche, la banane, le sourire et la bonne humeur.

Si vous avez envie d'essayer et souhaitez rejoindre les givrée-s de Corbières, faites-le tout de suite, la saison bat son plein ! Cet appel ne s'adresse pas seulement aux habitants de Corbières et de Villarvolard, tout le monde est bienvenu; nous avons aussi des membres qui viennent d'autres communes et districts, d'autres cantons et Sami qui est un pur Parisien et y habite ! Quand il est en visite en Gruyère, par températures froides, il n'hésite pas à faire avec nous le saut dans l'eau.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu et que l'expérience de l'immersion dans l'eau froide soit sûre, **CorbEauCool** a édité une charte que tout membre du groupe reçoit, approuve et signe. Et il vaut mieux avoir une bonne santé.

Voici quelques points importants :

Le tutoiement entre tous est de rigueur ☺.

Si tu es présent, on est content - Si tu n'es pas là, on s'en fout.

Chaque personne est responsable d'elle-même.

Notre crédo est la simplicité et la totale gratuité.

*On entre et sort de **CorbEauCool**, comme et quand on veut.*

Le groupe WhatsApp n'est utilisé que pour nous donner rdv.

(Aucune publicité, aucune affirmation politique, aucune recherche ou demande privée etc. ne sont tolérés)

CorbEauCool est donc un WhatsApp léger, léger et muet en été.

Et puis, nous avons nos petites habitudes, comme offrir un simple mais émouvant baptême de l'eau aux novices.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Isabelle Descloux au 079 224 68 85 (si possible par WhatsApp, svp avec indication du nom et prénom)



L'Association des Parents d'Elèves de Corbières-Hauteville (APECH)

a le plaisir de vous inviter aux événements suivants :

VENDREDI 15.12.23 À 18H00 : FENÊTRE DE L'AVENT
À HAUTEVILLE, DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE LIS MOI TOUT

SAMEDI 03.02.24 À 14H00 : APRÈS-MIDI JEUX
À HAUTEVILLE, SALLE OTAVELA

VENDREDI 26.04.24 À 20H00 : SOIRÉE AVEC UN MAGICIEN
À HAUTEVILLE, SALLE OTAVELA

Tous ces événements sont **gratuits** avec un chapeau à la sortie.
Nous remercions la commune d'Hauteville pour son soutien.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à aller voir sur les réseaux sociaux ou au pilier public.

L'APECH, qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2016 l'APECH a pour but de promouvoir le bien-être et l'épanouissement des enfants, notamment dans les domaines scolaires, parascolaires et périscolaires. Nous avons mis sur pied différentes animations pour les enfants ces dernières années comme les bricolages de la fête des pères, les soirées de contes pour Halloween. Mais notre plus grand projet a été l'ouverture de la bibliothèque « Lis-moi tout » à Corbières, implantée maintenant à Hauteville.

Vous souhaitez devenir membre ?
Alors n'hésitez pas à contacter Susana Roulin (présidente) au 079/358.64.60.

Au plaisir de vous rencontrer

Rappel aux propriétaires de chiens

Suite à la présence remarquée de chiens errant sans laisse, et suite aux nombreuses déjections canines constatées sur le domaine public, notamment aux abords des écoles et des places de jeux, le Conseil communal tient à souligner quelques règles fondamentales inscrites dans le Règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens :

Art. 4, al. 2:

Il est interdit de laisser son chien errer sur le territoire communal.

Art. 7, al. 1 et 2:

1 Les chiens sont interdits dans les lieux suivants :

- *l'enceinte des cimetières*
- *les places de jeux*
- *l'enceinte des écoles*

2 Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les lieux suivants :

- *sur les sentiers des rives du Lac de la Gruyère*
- *dans les quartiers d'habitations*

3 Ces restrictions ne sont pas applicables aux chiens d'aide ni aux chiens utilisés lors d'interventions listées à l'art. 30 al. 2 LDCH.

Art. 9, al. 1 et 2 :

1 Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

2 Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet.

Art. 15, al. 1 et 2 :

1 Toute contravention aux articles 4 al. 2, 7 et 9 du présent règlement est passible, selon la gravité du cas, d'une amende de CHF 20.00 à 1'000.00 prononcée par le conseil communal en la forme de l'ordonnance pénale (art. 86 LCo).

2 Le condamné peut faire opposition par écrit auprès du conseil communal dans les dix jours dès la notification de l'ordonnance pénale. En cas d'opposition, le dossier est transmis au juge de police.





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Changement LDCh au 01.01.2024

Les étapes pour l'acquisition d'un nouveau chien



J'ai eu un chien au cours des dix dernières années.

OUI

J'ai déjà mon ID AMICUS.



NON

Je participe à un **cours théorique** auprès d'un-e éducateur-trice canin-e agré-e par le SAAV.

Je me rends auprès de ma commune pour obtenir mon ID AMICUS.

Je peux **acquérir** un chien et je dois l'inscrire dans AMICUS.



L'**éducation** de mon chien est importante. Je l'éduque par moi-même ou je prends des cours.



J'ai 18 mois pour éduquer mon chien et passer l'**évaluation pratique de conductibilité**. Je peux trouver la liste des éducateur-trice-s canin-e-s agréé-e-s sur le site du SAAV et prendre contact avec celui ou celle de mon choix.

Moi et mon chien avons **réussi** l'évaluation pratique de conductibilité.

Bonne suite!

Moi et mon chien avons **échoué** à l'évaluation pratique de conductibilité. Nous avons trois essais au total. Ensuite, l'éducateur-trice canin-ne aura l'obligation de l'annoncer auprès du SAAV.

Plus de renseignements sur
www.fr.ch/vie-quotidienne/animaux-de-compagnie/chien



AUX AMIS DU TENNIS CLUB CORBIERES

Week-end à Bellegarde du 19 au 21 janvier 2024

Chers ami(e)s du Tennis Club Corbières, nous avons le plaisir de vous convier à notre sortie à Bellegarde ; cette petite sortie est ouverte à tous les amis de notre club membres ou non membres afin de se rencontrer durant la saison hivernale. Bien entendu si vous n'êtes pas des amateurs de ski vous êtes tout de même les bienvenus pour quelques jeux, ping-pong et parties de cartes endiablées !!! Nous disposons de la magnifique colonie qui se trouve juste en haut du remonte pente à Bellegarde (accès en voiture), munie de chambres de 2-4-6 personnes.

**Prix de la nuitée par adulte CHF 20.- Prix de la nuitée par enfant de 10 à 16 ans
CHF 15.-**

		(repas à définir)
Vendredi	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Samedi	midi	CHF 5.-/pers dès 10 ans
	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Dimanche	midi	CHF 12.-/pers dès 10 ans
Buffet petit déjeuner du samedi et dimanche		CHF 5.-/pers dès 10 ans

Boissons payantes à disposition durant tout le week-end. Les desserts et apéros maisons sont toujours les bienvenus !!!!!

Si ce petit week-end vous intéresse, nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du coupon ci-joint en le retournant au **TENNIS CLUB – Mme Claude Siffert – Rte du Vanel 105 – 1647 Corbières ou par e-mail à **Paule p_siffert@yahoo.fr** ceci d'ici au **12 janvier 2024**. Si vous avez des questions vous pouvez contacter **Claude Siffert** au **079 256 31 9****

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !!!!!

Le comité du Tennis



Nom et Prénom Tél.

☐ **Inscription pour le vendredi-samedi-dimanche**

Nombre d'adulte Nombre d'enfant Âge

☐ **Inscription pour le samedi-dimanche**

Nombre d'adulte Nombre d'enfant Âge

☐ **Inscription uniquement pour le repas du dimanche à midi**

Nombre d'adulte Nombre d'enfant Âge



TOURNOI DE TENNIS 2023 DU TC CORBIÈRES **25.08.2023 AU 03.09.2023**

2023 restera une année particulière pour le tennis-club Corbières.

C'est l'année du 40^{ème} anniversaire. C'est l'année du tournoi TECAPE (tennis-cartes-pétanque) qui a eu lieu le 03.06 avec un très grand succès.

C'est notre tournoi annuel, durant 10 jours, qui a connu un immense succès, avec 46 matchs, soit le 2^{ème} record de matchs depuis 20 ans. C'est aussi le record égalé de dames soit 10 personnes et le record de participation des juniors avancés, soit 9 jeunes.

C'est l'année où il a plu durant plus de 3 jours avec un certain lundi 28.08 où nous n'avons pas pu jouer de matchs. C'est la première fois que cela arrive.

C'est l'année où nous avons repeint le mur d'entraînement et c'est aussi l'année où nous avons construit les gradins avec l'inauguration durant le tournoi.

Merci au chef de projet Damien Blanc, à son super contremaître Jérôme Prin et aux membres qui se sont investis durant 18 jours pour la mise en place des gradins. C'est une réussite totale puisque plus de 40 personnes regardaient les matchs chaque jour, confortablement installées.

Enfin MERCI à la Commune pour la rapidité des démarches, le soutien administratif et surtout le soutien financier pour ce bel ouvrage.

Merci aux villageois d'accepter un peu plus de bruit et de lumière durant la semaine du tournoi.

Merci aux joueurs et joueuses qui se sont inscrits, il y a eu une belle participation, on a joué au total 46 matchs et 43 personnes se sont inscrites à toute compétition confondue, soit (simple hommes, simple dames, double, juniors avancés). D'autre part un petit tournoi pour juniors débutants a été mis sur pieds pour 9 jeunes.

Merci à Yann, Nathanaël, Mathieu et Etienne pour l'organisation.

Merci aux généreux sponsors qui nous ont soutenu lors de ce 40^{ème} anniversaire, Garage Ayer à Villarvolard, Allianz Assurances, Chez Antoine Boulangerie du Mouret magasin de Corbières, Laiterie d'Echarlens, Wiconà à Bulle, Au Logis Ameublement à Corbières, Banque Raiffeisen du Moléson, Les Bains de Charmey, Borcard Christian à Villarvolard, DE Services Sàrl à Corbières, ETF à Givisiez, FuturFormatic et Seydoux Papeterie à la Tour-de-Trême, GESA SA à Bulle, K Fashion à Châtel-St-Denis, La Mobilière à Bulle, MECATYP à Corbières, Menuiserie-Ebénisterie Oberson à Riaz, Nestlé SA à Broc, Projeco à Riaz, Real Sports à Rossens, Remontées mécaniques de Charmey, Thai Therapy à Corbières, Fribourg-Gottéron et enfin Barbey Pascal à Sorens pour l'apéritif et les boissons des juniors.

Enfin **MERCI** à tout le comité et à leur douce moitié, pour la parfaite organisation de cette belle semaine, pour leur présence, pour la garde de la buvette, pour la préparation du repas d'un soir, pour la préparation technique des matchs. Un **Merci** particulier à notre présidente, Miette, pour le traditionnel et délicieux buffet campagnard du premier dimanche, offert par le tennis-club aux membres et aux villageois, et enfin **MERCI** à Olivier et Sébastien, racleur du samedi soir de la 2^{ème} semaine.

Résultats des finales du tournoi :

Finale des juniors avancés :	Eliott Dupasquier – Romeo Caputo	9 – 6
Finale des Dames :	Elisabeth Tornare – Mélanie Rul	2-6 / 3-6
Finale des Hommes :	Yann Essacaz - Philippe Fragnière	6-7/ 4-6
Finale du double :	Nathanaël Essacaz et Yann Loosli Contre Emilios Stelios et Olivier Vasserot	6-3 / 6-2

Merci à toutes et tous de nous avoir soutenu et rendu visite durant notre semaine tennistique. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Vive le Tennis-Club Corbières

- Le responsable technique Patrice Ballif

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

**PRO
SENECTUTE**

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

INITIATION HOCKEY

GRATUIT

PLUS D'INFOS



[www.lesgriffons.ch/
ecole-de-hockey](http://www.lesgriffons.ch/ecole-de-hockey)

Tous les samedis matin

*Patinoires de Bulle,
Les Paccots et Romont*

*Filles et garçons (4-8 ans)
Patins et équipement fournis*



Calendrier 2023-2024 – Intersociétés Corbières et Villarvolard

DECEMBRE 2023

Vendredi 01	Saint-Nicolas à Villarvolard
Samedi 02	Loto Chœur Mixte Corbières
Dimanche 03	Fenêtre de l'Avent Chœur Mixte Corbières
Samedi 09	Loto Tir - jeunes tireurs
Samedi 16	Fenêtre de l'Avent Jeunesse de Villarvolard

JANVIER 2024

Samedi 06	Loto Jeunesse Corbières
Samedi 13	Loto des Armaillis
Ve 19 au Di 21	Sortie des familles à Bellegarde (tennis)

FEVRIER 2024

Samedi 03	Loto Tennis
Samedi 10	Loto Amicale sapeurs-pompiers
Samedi 24	Match aux cartes par le FC Gruyères-Lac

MARS 2024

Samedi 02	Loto Tir à air comprimé
------------------	-------------------------

Attention aux escroqueries par téléphone

La Police cantonale a récemment constaté une recrudescence des annonces d'escroqueries réalisées via téléphone, appelées « appels-choc ». Les escrocs utilisent différents stratagèmes bien connus comme le « faux neveu », le « faux policier » ou le « faux employé de banque ».



Ils visent principalement les personnes âgées qui disposent encore d'une ligne téléphonique fixe. Personne n'est toutefois à l'abri, car les escrocs tentent de gagner la confiance des victimes – et donc leur argent – en leur racontant des histoires troublantes et effrayantes.

Le service de la Prévention Suisse de la Criminalité met à disposition un dépliant contenant les informations utiles sur ces appels dits « choc ».

Celui-ci peut être téléchargé en Français, Allemand et Italien sur la page <https://www.skppsc.ch/fr/download/allo-cest-lescroc/>



Venez découvrir notre Bibliothèque

Horaires

Lundi: 17h-18h15
 Mercredi: 14h-16h
 1er samedi du mois: 10h-11h15

Tarifs

adulte: 17CHF
 enfant: 10CHF
 gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5
 1648 Hauteville

Contact : lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>



NOUVELLE
VERSION



iGruyère

Retrouvez vos
informations communales
désormais aussi sur le web !

igruyere.ch

Pour ses 2 ans,
iGruyère arrive sur le web et
l'application mobile fait peau
neuve !

**Plus moderne, plus
rapide, plus efficace et
plus proche de vous !**





Téléchargez dès
maintenant iGruyère !

App Store
Google Play





Atelier de jeux et bricolages « Arc-en-ciel »
Reconnu par le SEJ

Petit message aux enfants de 2 1/2 à 4 1/2 ans :

*Qui aimerait venir s'amuser, rire et chanter,
observer, découvrir, bricoler ?*

*Partager des gâteaux,
danser sur des rythmes rigolos ?*



Quand ? du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

Comment ? 1 x 2 heures par semaine,
2 x 2 heures par semaine ou
3 x 2 heures par semaine,
sous réserve des places disponibles

mardi et jeudi, matin et après-midi
matin de 09h00 à 11h00 et après-midi de 13h30 à 15h30

Où ? à la salle communale de Botterens

Qui ? Nathalie Raboud, Botterens, animatrice
079 747 57 01

Murielle Ruffieux, Villarbeney, présidente
026 921 04 19 079 845 90 62

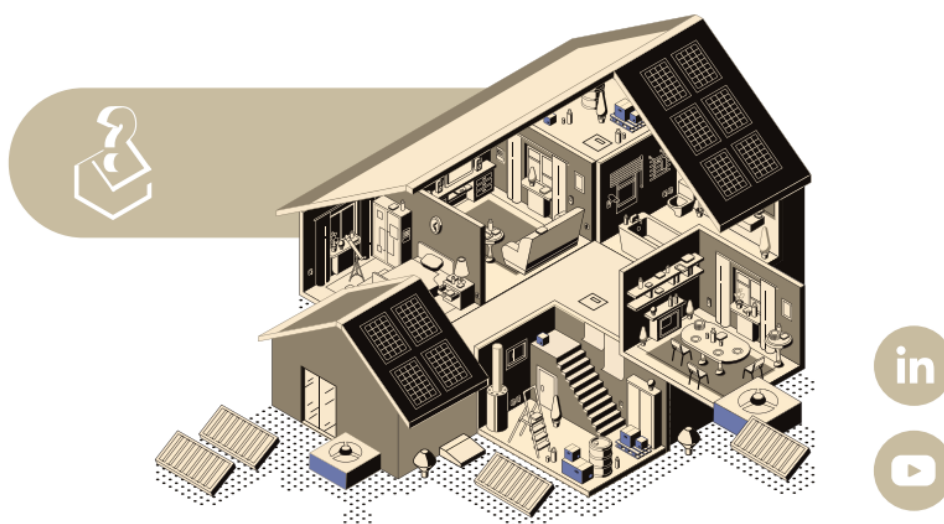
*Venez avec nous, dessiner les couleurs
de l'arc-en-ciel, et vous faire des amis*





CENTRE DE COMPÉTENCES EN
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – CCRB
KOMPETENZZENTRUM FÜR
GEBÄUDESANIERUNG – KGS

le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline :

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !

Informations : Blaise Clerc, Directeur du CCRB, Mobile : +41 79 636 50 00



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} mardi du mois, l'après-midi 9 janvier 13 février 12 mars 9 avril 14 mai 11 juin 9 juillet 13 août 10 septembre 8 octobre 12 novembre 10 décembre		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} lundi du mois, l'après-midi 15 janvier 19 février 18 mars 15 avril 13 mai (2ème) 17 juin 15 juillet 19 août 16 septembre 21 octobre 18 novembre 16 décembre		
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi 17 janvier 21 février 20 mars 17 avril 15 mai 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre 16 octobre 20 novembre 18 décembre		
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi 22 janvier 26 février 25 mars 22 avril 27 mai 24 juin 22 juillet 26 août 23 septembre 28 octobre 25 novembre 23 décembre		
Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		 Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83		

Les néophytes envahissantes : pourquoi et comment lutter ?

La Suisse compte une flore de plus de 4000 espèces, dont environ 20 % (environ 750 espèces) sont considérées comme néophytes, donc arrivées après la découverte des Amériques. La plupart des néophytes s'adaptent bien et enrichissent même la flore indigène. Cependant, environ 13 % (100 espèces) de ces néophytes ne sont pas stables dans leurs écosystèmes, se propagent et prolifèrent. Ces espèces sont appelées néophytes envahissantes et des luttes sont organisées afin de limiter leur propagation et ainsi les dégâts subis.

Dans cette série d'articles, le Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg (SFN) vous présente les plus importantes de ces néophytes envahissantes pour le canton et des mesures de luttes à appliquer pour lutter contre leur propagation.

Ambroisie à feuilles d'armoise (<i>Ambrosia emifolia</i>) Origine Amérique du Nord Description Plante annuelle (jusqu'à 1m), fleurs en épis jaunâtres-verdâtres. Tige rougeâtre, velue, fortement ramifiée. Feuilles dentées et très découpées. Particularité Le pollen de la plante est hautement allergique. Lutte d'avril à octobre ; avant la floraison : arracher les petites populations à la main 2 fois par année, faucher les grandes 3 fois par année Surveiller le site sur une dizaine d'années après l'éradication. Alternatives indigènes différentes espèces d'armoise (sauf celle des frères Verlot car néophyte invasive) 	Ailante (<i>Ailanthus altissima</i>) Origine Asie orientale Description Arbre (jusqu'à 25m), écorce avec des lenticelles en forme de losange. Feuilles composées de 4 à 12 paires de folioles. Plante dégageant une odeur désagréable. Particularité L'écorce de la plante peut provoquer des réactions cutanées. Lutte toute l'année : arracher les jeunes plants. Dessoucher les arbustes et faucher les rejets pendant 5 ans. Cercler les arbres (enlever l'écorce sur 90% du pourtour sur 10 cm de largeur pour les affaiblir sans qu'ils drageonnent). Le bois peut être utilisé comme bois pour le feu ou pour des copeaux. Alternatives indigènes frêne à fleurs, noyer 
Laurelle (<i>Prunus laurocerasus</i>) Origine Asie Mineure, Turquie Description Arbuste-arbre (jusqu'à 6m) à fleurs blanches en épi. Feuilles persistantes et coriaces, vert foncé et luisantes. Fruits noirs ressemblant à une cerise en grappe. Particularité Toute la plante est toxique. Lutte toute l'année : arracher les jeunes plants. Dessoucher les arbustes (< 2m) et faucher les rejets pendant 5 ans. Cercler les arbres (enlever l'écorce sur 90% du pourtour sur 10 cm de largeur pour les affaiblir sans qu'ils drageonnent). Alternatives indigènes laurier, houx, troène, if 	Arbre à papillon (<i>Buddleja davidii</i>) Origine Chine Description Arbuste (jusqu'à 3m) à fleurs violettes à mauves en épi conique. Feuilles toujours en paire, lancéolées, dentées, grisâtres. Face inférieure blanche et velue. Lutte toute l'année, avant la floraison : arracher les jeunes plants. Dessoucher les arbustes (< 2m) et faucher les rejets sur 5 ans. Jeter les déchets verts dans poubelle qui finira incinérée pour éviter toute dispersion. Alternatives indigènes Lila, argousier, hydrangea 

Liens importants et personne de contact au SFN :

SFN section nature et paysage : <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/section-nature-et-paysage>

Info Flora (centre national de données et d'informations sur la flore Suisse) : <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/en-bref.html>

Contact : Joseph Volery, collaborateur scientifique au SFN, section nature et paysage : joseph.volery@fr.ch (026 305 51 86)



Nouveau !



Nous sommes ravis de vous annoncer que nous sommes revendeur régional officiel des serres ACD

Avec notre grand choix de serres, vous pouvez prolonger votre saison de culture et de récolte, créer un véritable paradis végétal ou créer un magnifique espace de vie !

Plus d'infos sur www.serre-acd.ch ou sur www.paysages-jardins-morel.ch ou au 079/916.08.94



Paysages & Jardins
Morel sàrl



Plantations – Taille – Entretien –
Aménagements – Pierres naturelles

Kevin Morel, Route de l'Intyamon 18 – 1669 Neirivue
079/916.08.94 – www.paysages-jardins-morel.ch



Ebénisterie
DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :
LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE



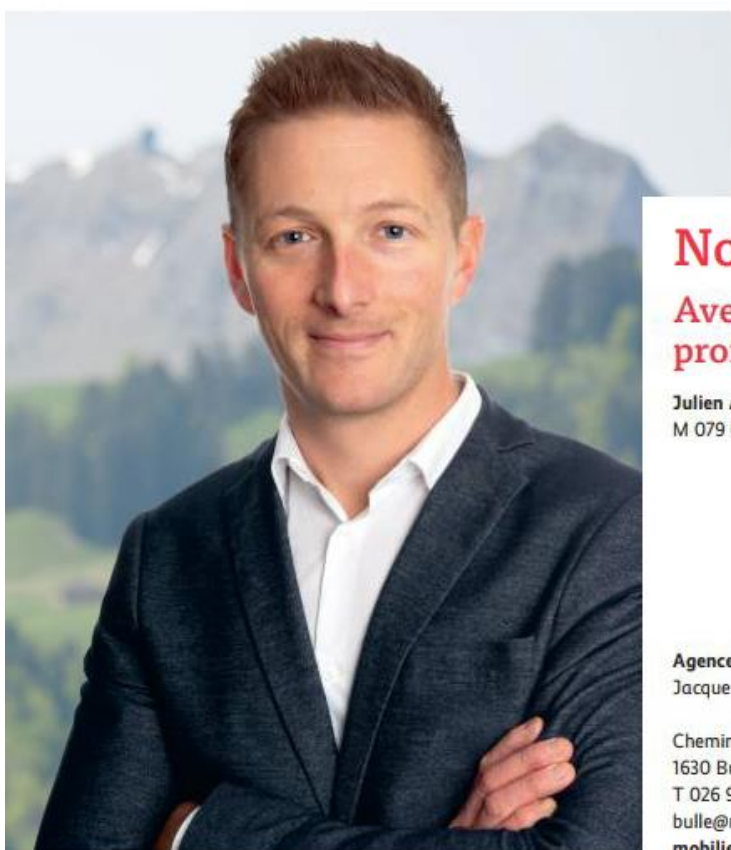


**Location de machines de chantier
et de remorques**

079 382 60 47

1647 Corbières

www.descloux-location.ch



Nous vous assurons.

**Avec rapidité, fiabilité et
professionnalisme.**

Julien Aeschlimann, Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobilier.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière



Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de
bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

 **Protea Tech**
 **Informatique**

Services : Vente - Réparation - Dépannage
Développement logiciels - Création de Sites Web
079 / 481 08 63 - 1647 Corbières - www.protea-tech.com

Réparation soudures de métaux ...

Sur rendez-vous :

Acier
Acier inox
Aluminium

José Magnin
Chemin du Champ Raboud 26
079 481 08 63



DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

NOUS RECRUTONS!



www.gruyere-energie.ch

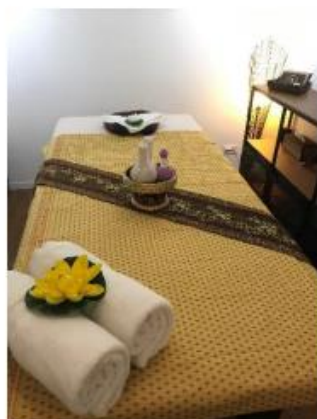


- ❖ Massage Thaïlandais
- ❖ Massage relaxant à l'huile
- ❖ Massage aux pierres chaudes
- ❖ Massage aux herbes aromatiques thaï

Rendez-vous sur www.thai-therapy.ch ou au 079 768 80 30

Fb/Instagram « Thai Therapy Corbières »

Porntipa Buathong – Seydoux





Strong2Bfit
Renforcement musculaire haute intensité
LUNDI : ST-MARTIN à 19H30
JEUDI : CORBIÈRES à 19H40

Moove2Bfit

dance2Bfit
COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE

MERCREDI : LE CRÉT à 19H00
JEUDI : CORBIÈRES à 18H30

Kids'dance2Bfit
Chorégraphies pour filles et garçons sur
des musiques modernes
MERCREDI : SORENS à 17H00

Moove2Bfit
079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM



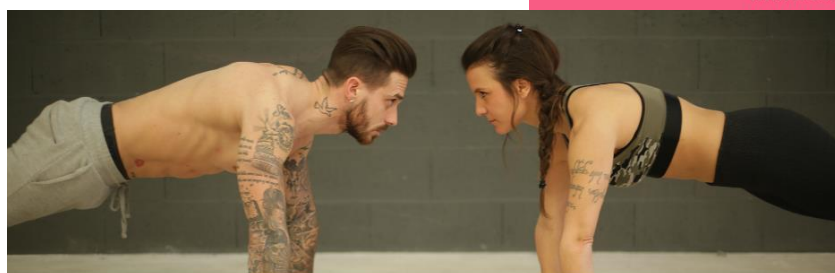
Moove2Bfit

VIENS DANSER & T'AMUSER ...

kids' dance2Bfit

Cours de danse pour enfants de 6 à 13 ans
Salle de sport de **SORENS** - Mercredi 17h

Moove2Bfit
079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM



strong2Bfit

LUNDI SAINT-MARTIN 19H30

BODYWEIGHT WORKOUT

JEUDI CORBIÈRES 19H45

Cours **mixte** de 55' min. de renforcement musculaire de haute intensité

N'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui

Moove2Bfit
079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

A l'essentiel

Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard

JARDINS DE LA COMBE

ARTISAN PAYSAGISTE
Conception et entretien
jardinsdelacombe.ch 079 351 19 20

Pompes Funèbres Moret

Anciennement Sottas Pompes Funèbres



L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne
et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.

Rue de la Toula 20 - 1630 Bulle • 026 912 88 88 • info@pfmoret.ch • www.pfmoret.ch



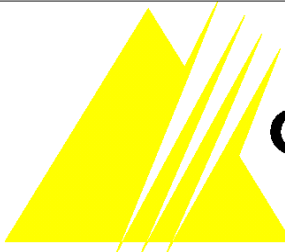
Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch

Guerra

Construction Sàrl



1647 Corbières



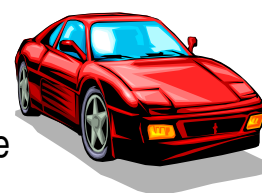
CHRISTOPHE GASSER

courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 16 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Fax + 41 (0) 26 915 28 19 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11
www.gasser-immobilier.ch

GARAGE GILBERT AYER
1651 Villarvolard

Réparation et vente
toutes marques



Tél. atelier : 026 / 915 14 51
Tél. privé : 026 / 912 54 07
Natel : 079 / 292 93 93



G & D ROMPT SA

Villarvolard - La Tour-de-Trême

☎ 079/219 44 82

Chauffage :

+ mazout

+ chaudière à bois

Villarvolard - La Tour-de-Trême

+ solaire

+ pompe à chaleur

Installations sanitaires



Agence de Bulle Juan Ramos

Grand Rue 35, 1630 Bulle
026 919 20 70
bulle@axa.ch



LA MAISON DU NAVÈ

Vanel 115 1647 Corbières

PRENDRE SOIN DE SA NATURE PAR LA NATURE !

MASSAGES PLANTES MOUVEMENT

ALPHAGYM équilibre & détente **NOUVEAU COURS ADOS**

ATELIERS, POTIONS & VENTE HUILES ESSENTIELLES

PLANTES SAUVAGES MEDICINALES & COMESTIBLES

MOIERA ERGOTHERAPIE EN NATURE adultes & enfants

Rozenn Derré

« LA SECONDE MAIN », une seconde vie pour vos habits, Océane !

PLUS D'INFOS VIA NOTRE SITE bienfaits.ch

Fabienne et Sébastien Publio

Rénov'Pro

Rénovations, petits travaux, montage
cuisines, salles de bain, meubles, parquets,
cloisons, carrelage,...

Travail réalisé avec soin par le patron
Devis gratuit!



079 800 66 05
davidrobass@hotmail.com
Facebook.com/votreservice.ch

www.meubles-aulogis.com



Antoine Jaquier

ANTOINE JAQUIER

Au Logis
Ameublements

Tél. 026 915 19 25
1647 Corbières



Carrosserie Patrick Chassot

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**

RAIFFEISEN

L'alternative futée au compte épargne.

Avec un plan d'épargne en fonds de placement, vous faites fructifier vos économies, tout en profitant d'une grande flexibilité. N'hésitez pas à nous parler de vos objectifs et de la façon dont vous souhaitez les concrétiser plus rapidement.

raiffeisen.ch/epargne-en-fonds

Demandez
un entretien
conseil dès
maintenant



Landi

MOLÉSON SA

SOINS A DISPOSITION



Soin kinésiologie

Permet de donner la parole à ton âme pour t'aider à te libérer de certaines émotions et croyances qui te créent des blocages.
Durée 1h / 100.-

Soin Énergétique / Massage Holistique

Massage à l'huile chauffée, qui allie magnétisme et détente. Permet un relâchement de la tension physiquement, mentalement et émotionnellement.

☎ 078/751.55.93

📍 Route du Vanel 124, 1647 Corbières

🌐 www.petitsanges.ch




Massage Holistique

LE MASSAGE HOLISTIQUE CONSISTE EN UN MASSAGE DE TOUT LE CORPS HORMIS BIEN SÛR LA REGION SEXUELLE. IL PERMET UN RELÂCHEMENT TOTAL DE TOUTE TENSION CAR IL A POUR BUT D'APaiser LA PERSONNE AUTANT PHYSIQUEMENT, QUE DANS L'ÉMOTIONNELLE OU LE MENTALE.

Concrètement, il s'agit d'un massage à l'huile qui se pratique sur table. Un soin qui englobe, dos, épaule, bras, jambe et ventre.

Durée 1h/Tarif 100.-

PETITS ANGES
Uldry Gaëlle
Route du Vanel 124
1647 Corbières
078/751.55.93

www.PetitsAnges.ch



INFOS ET NUMEROS UTILES



Adresse :

Secrétariat communal & Caisse communale
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières
Bâtiment de la halle polyvalente à Corbières (1^{er} étage)



E-mail :

administration@corbieres.ch
caisse@corbieres.ch



Téléphone :

026/915 14 08



Site internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi	13h00 – 16h00
Mardi	17h00 – 19h00
Mercredi	09h00 – 11h00

Administration scolaire	Route de la Gruyère 23, Villarvolard	079/707 62 83
Ecole de Villarvolard	Route de Croula 2, Villarvolard	026/915 32 09
Ecole de Corbières	Chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 06 32
Ecole d'Hauteville	Route de la Gruyère, Hauteville	026/915 27 98
Etat civil cantonal		026/305 14 17
Paroisse St-Sulpice le Solitou		
Président	Patrice Ballif	079/685 59 11
HFR	Site de Riaz	026/306 40 00
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117
Pharmacie de service		026/912 33 00

Publication / Rédaction

Le Conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Merci de transmettre vos communications au secrétariat communal, tél. 026/915.14.08, par e-mail à : administration@corbieres.ch, ou encore par courrier, d'ici au **15 mars 2024** pour la prochaine publication.



VENTE DE SAPINS DE NOËL



**Samedi 9 décembre 2023, dès 09h00
devant la halle polyvalente**

Fermeture du bureau communal durant les fêtes de fin d'année

En cette fin d'année, l'administration communale de Corbières sera fermée du **19 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclus**.

Réouverture **le lundi 8 janvier 2024**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Conseil communal ainsi que le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'approche des fêtes de fin d'année !



Déchetterie intercommunale

Déchetterie intercommunale



Horaires et jours d'ouverture en 2024

Mardi	17h00 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre 2024)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Ouvert

Fériés : fermé